

EN TERRE D'ISLAM

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
1 9 3 4

L. DE LACGER

Le mouvement nationaliste au Maroc 359

DAMIEN REUMONT

L'Islam au nord-ouest de l'Inde 386

H. CHARLES

L'Exposition du Sahara au Trocadéro 395

CHRONIQUES

Incertitudes palestiniennes 399

Chroniques brèves 409

Les Idées et les Faits. - Recensions. - Références.

Livres reçus à la rédaction. - Bibliographie.

NEUVIÈME ANNÉE
NOUVELLE SÉRIE
N° 6

FONDATEUR-DIRECTEUR
Abbé DECLERCQ
A L G E R

ADMINISTRATION :
23, Rue Oudinot, 23
PARIS-VII°

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

Les troubles récents et leur caractère politique.

Fez, le 10 mai dernier, a été le théâtre, du fait des indigènes, d'une manifestation qui a pris un caractère nettement politique. C'est ce qui en fait la nouveauté et la gravité relatives.

Le Maroc, au dire du D^r F. Weisberger ¹, est en proie, à travers l'histoire, à une série périodique de « crises de fanatisme et de xénophobie ». Cette fois, le mouvement, religieux dans le fond, a pris une couleur profane. L'incident, écrit M. Georges Louis ², « paraîtrait bien minime à ceux qui ont vécu la grande épopée marocaine, mais c'est le premier incident politique bien caractérisé ».

La politique était jusqu'à présent, chez les Marocains indigènes, la chose quasi exclusive du Maghzen. Elle est apparue cette fois comme descendue dans un milieu d'intellectuels et presque dans le peuple. Elle est devenue la raison d'être et l'objectif principal d'un parti de « Jeunes », tel jadis celui des Jeunes Turcs, le parti des Jeunes Marocains ou Jeunes Musulmans.

La doctrine essentielle du parti c'est le « nationalisme intégral ». Son but ultime est l'« évacuation » du Maroc par les troupes d'occupation et le retour de l'Empire chérifien, régénéré par son contact avec l'Occident, à son état premier d'indépendance totale. « Indépendance absolue » et « Nation Nord-Africaine » sous le drapeau tricolore : vert (Tunisie), blanc (Algérie), rouge (Maroc) : tel est le vœu que fit acclamer dans ses assises parisiennes, en janvier 1934, le Congrès des Étudiants Musulmans de l'Afrique du Nord ³.

Ce but est non seulement avoué par les chefs indigènes du mouvement, mais encore avalisé par les alliés politiques que le parti a su se ménager dans la métropole. M. Renaudel, qui s'est rétracté depuis,

1 - Cité par Augustin Bernard, *Le Maroc*, Paris, 1932, p. 363.

2 - *Un tour d'horizon au Maroc*, Casablanca, 1934, p. 63, 71.

3 - Louis Jalabert, *L'inquiétude marocaine. Le nationalisme marocain* ; dans *Études*, 5 septembre 1934, p. 625.

Si les chrétiens de France ne comprennent pas qu'il est de leur devoir d'évangéliser leurs colonies, c'est une faute dont ils rendront compte, et ce sera la cause de la perte d'une foule d'âmes qui auraient pu être sauvées.

P. Ch. DE FOUCAULD

21 Juillet 1912.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

Les troubles récents et leur caractère politique.

Fez, le 10 mai dernier, a été le théâtre, du fait des indigènes, d'une manifestation qui a pris un caractère nettement politique. C'est ce qui en fait la nouveauté et la gravité relatives.

Le Maroc, au dire du Dr F. Weisberger ¹, est en proie, à travers l'histoire, à une série périodique de « crises de fanatisme et de xénophobie ». Cette fois, le mouvement, religieux dans le fond, a pris une couleur profane. L'incident, écrit M. Georges Louis ², « paraîtrait bien minime à ceux qui ont vécu la grande épopée marocaine, mais c'est le premier incident politique bien caractérisé ».

La politique était jusqu'à présent, chez les Marocains indigènes, la chose quasi exclusive du Maghzen. Elle est apparue cette fois comme descendue dans un milieu d'intellectuels et presque dans le peuple. Elle est devenue la raison d'être et l'objectif principal d'un parti de « Jeunes », tel jadis celui des Jeunes Turcs, le parti des Jeunes Marocains ou Jeunes Musulmans.

La doctrine essentielle du parti c'est le « nationalisme intégral ». Son but ultime est l'« évacuation » du Maroc par les troupes d'occupation et le retour de l'Empire chérifien, régénéré par son contact avec l'Occident, à son état premier d'indépendance totale. « Indépendance absolue » et « Nation Nord-Africaine » sous le drapeau tricolore : vert (Tunisie), blanc (Algérie), rouge (Maroc) : tel est le vœu que fit acclamer dans ses assises parisiennes, en janvier 1934, le Congrès des Étudiants Musulmans de l'Afrique du Nord ³.

Ce but est non seulement avoué par les chefs indigènes du mouvement, mais encore avalisé par les alliés politiques que le parti a su se ménager dans la métropole. M. Renaudel, qui s'est rétracté depuis,

1 - Cité par Augustin Bernard, *Le Maroc*, Paris, 1932, p. 363.

2 - *Un tour d'horizon au Maroc*, Casablanca, 1934, p. 63, 71.

3 - Louis Jalabert, *L'inquiétude marocaine. Le nationalisme marocain* ; dans *Études*, 5 septembre 1934, p. 625.

disait dans un discours prononcé à Fez, en mai 1933 : « Puisque la France avait reconnu qu'elle était chargée d'une mission, cette mission devait aboutir à l'indépendance ¹. » La revue *Maghreb*, imprimée à Paris, avec un comité de rédaction qui comporte des dirigeants de grands partis français, écrit M. Georges Louis ², exalte certains députés français « qui veulent l'évacuation complète du Maroc ». Elle ajoute : « Mais, pour ce faire, il faut l'initiative de la révolte des indigènes. Que tous se réunissent contre l'opresseur ! »

L'auteur de l'article invite les intéressés à l'insurrection nationale parce qu'il a l'intime conviction que l'évacuation ne pourra en aucune façon être obtenue par des moyens pacifiques, ceux qu'escomptent candidement les Jeunes Marocains, soit le renoncement spontané de la France et de l'Espagne, soit leur retraite contrainte et forcée sous la pression menaçante des puissances. D'où M. Georges Louis se croit en droit de souligner que « des partis français préconisent au loin le massacre de compatriotes ». Il parle en vieux Marocain qui se souvient, qui a connu d'original les hécatombes de Français, à Casablanca, à Fez, et les insurrections de El-Hiba, d'Abd-el-Malek, d'Abd-el-Krim et autres roguis, qui se souvient aussi du précédent lointain des Vêpres Siciliennes.

Cela dit pour attirer l'attention sur les aspects extrêmes du mouvement nationaliste marocain et expliquer la nature des incidents et les sanctions qu'ils ont reçues, rappelons brièvement les faits ³.

1 - *L'Action du Peuple* du 20 avril 1934. Méprise surprenante sur les lèvres d'un parlementaire. La France reconnaît être chargée par le sultan, et par lui seul, en vertu du Traité de Protectorat en 1912, de la mission de rétablir l'ordre au Maroc, ce qui n'implique aucune obligation d'évacuation. Nul n'ignore qu'elle a désintéressé successivement toutes les puissances rivales pour pouvoir être seule à régler l'affaire marocaine avec le Maghzen.

2.- Ouv. cité, p. 13-14 : *L'Antifrance* ; le chapitre a paru auparavant en article dans la *Vie Marocaine*. En réalité ces « grands partis français » sont le parti S. F. I. O. et le parti communiste.

3 - On en trouvera l'analyse critique, sans parti pris, sous la plume des pseudonymes Priscus, Paul Marchenoir et Paul Gédé dans l'*Ordre Marocain* des 19 et 26 mai, 2 et 16 juin 1934. Voir aussi les articles : *Maroc* 1934, par Augustin Bernard, et *Les événements de Fès* par J. Ladreit de Lacharrière, dans l'*Afrique Française*, mai 1934 ; l'ouvrage cité de Georges Louis, recueil d'articles parus dans la *Vie Marocaine* dont il est le directeur ; les articles du R. P. Louis Jalabert, *L'inquiétude Nord-Africaine, le nationalisme marocain* dans *Etudes* des 20 août, 5 et 20 septembre 1934 ; *Nationalisme et protectorat au Maroc*, par L. de Lacger dans *Echo de l'U. S. I. C.*, novembre 1934, p. 558-567. Quelques faits de détail, rapportés par ces auteurs d'après des on-dit, sont controuvés.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE AU MAROC

Le 10 mai, le sultan Sidi Mohammed ben Youssef, se trouvant à Fez pour la visite des sanctuaires, est l'objet, tandis qu'il se rend en cortège à la mosquée Moulay-Idriss, d'une ovation populaire insolite. Le rappel retentit incessamment à ses oreilles : « C'est toi qui détiens le pouvoir. » Le pacha de la ville, Si Tazi, bête noire des nationalistes, qui chevauche à ses côtés, est bousculé, malmené. Entre temps, un drapeau français, pavaisant la maison d'un israélite, est foulé aux pieds par un « jeune intellectuel », parent d'un fonctionnaire du Maghzen. Au retour, un groupe de Jeunes Marocains profère sous les fenêtres des Affaires indigènes et de la Résidence du général commandant la Région, des insultes contre le gouvernement du Protectorat.

La tentative d'accaparement de la personne du Sultan et de celle de son jeune fils, le prince Hassan, en vue de leur faire accepter le patronage ou la direction du mouvement nationaliste, est manifeste chez les agitateurs comme l'est aussi l'indulgente faiblesse du souverain à leur égard¹.

La réaction du pouvoir protecteur ne se fit pas attendre. En l'absence du Commissaire Résident Général, M. Ponsot, le délégué à la Résidence, M. Helleu, arrive le soir même de Rabat à Fez. Le lendemain, 11 mai, les journaux de la localité et du Maroc tout entier

1 - « Depuis les manifestations qui s'étaient produites à Rabat à la M'salla et à la mosquée Es-Sonna il était manifeste que les nationalistes faisaient tout pour attacher le Sultan à leur cause et que le Sultan abandonnait en public la classique impassibilité des souverains marocains, pour manifester aux jeunes toute sa sympathie. » Paul Marchenoir, *Après l'alerte dans l'Ordre Marocain* du 19 mai 1934.

« Malgré qu'on ne veuille point être trop sévère pour des inconspicuités de jeune homme, force est de constater que le Sultan semble oublier ce qu'il représente et ce qui justifie le Protectorat. Edmond Doutté a magnifiquement décrit ici même, il y a vingt-cinq ans (*Afr. Fr.*, 1909, *Rens. Col.*, p. 185 et sq.), les caractères de la souveraineté marocaine, souveraineté spirituelle du détenteur de la *Baraka*, source de bénédiction pour le pays, que ne doit pas polluer le contact même des Marocains. Sidi Mohammed a-t-il toujours obéi à ces caïdas ? N'a-t-il pas semblé encourager certains zèles intempestifs par telle attitude à la Djema-es-Sunna ou telle conversation à la pâle clarté qui, à Rabat comme ailleurs, tombe des étoiles ? » J. Ladreit de Lacharrière, dans *l'Afrique Française*, mai 1934, p. 269. — M. Georges Louis rend en partie responsable de ces incorrections d'attitude notre conseiller chérifien, remplacé depuis. « Et l'infériorité notoire de notre représentant près du Sultan depuis la mort de M. Marc semblait favoriser ce plan. » *Un tour d'horizon au Maroc*, p. 30.

publiaient le communiqué suivant, transmis « d'ordre de Sa Majesté le Sultan par le Grand Vizir ».

« Après la splendide réception que la ville de Fez a réservé à S. M. Sidi Mohammed, qui a été particulièrement sensible aux sentiments de déférence et de dévouement de la population, des fauteurs de trouble ont profité de la visite du souverain au sanctuaire de Moulay Idriss, le troisième jour de son arrivée, pour manifester à la fin de la *Ziâra*, devant la Région, des sentiments répréhensibles contre le Gouvernement français.

S. M. le Sultan, qui entend rester l'ami de la France, pour montrer toute sa réprobation d'actes aussi regrettables et manifester son mécontentement, quitte Fez aujourd'hui même pour regagner Rabat. »

Le souverain partait, en effet, à huit heures du matin, interrompant brusquement un séjour qui devait normalement se prolonger jusqu'à la fin du mois. Trois semaines après, la ville était frustrée au profit d'Oujda des solennités prévues à l'occasion de l'inauguration du Fez-Oujda, dernier tronçon du chemin de fer qui relie Marrakech à Tunis à travers le Nord-Africain tout entier ¹.

Quant au mouvement nationaliste lui-même, le Protectorat essayait de le brider en lui retirant le bénéfice de la liberté de la presse. L'hebdomadaire *L'Action du Peuple*, imprimé à Fez en français, sous la responsabilité légale d'un gérant français, était supprimé le 16 mai. L'accès au Maroc était en même temps interdit à la revue parisienne *Maghreb*, ainsi qu'à deux périodiques rédigés en arabe et paraissant à Tétouan, dans la zone espagnole : la revue *As Salâm* et le journal *El Hayât*.

D'autres incidents de même inspiration s'étaient déjà produits et se produisirent après, qui témoignent que le parti nationaliste dont l'état-major est fassi et dont le siège social est dans la capitale du Nord, étend ses ramifications sur toutes les villes du Maroc, notamment à Salé, à Rabat, à Marrakech, à Taza ². Il va sans dire que les mesures de coercition, bénignes au demeurant, prises contre lui ne peuvent avoir la prétention de l'abattre. Son action, pour être occulte, n'en sera peut-être que plus efficace. Il répond à certaines aspirations ressenties probablement par le plus grand nombre, de caractère plus

1 - « Nous sommes en pénitence, c'est un fait et le fait est navrant. De récents incidents expliquent cet avatar. Nous n'y reviendrons pas, sinon pour faire sentir à l'énorme majorité des braves gens de ce pays les torts que leur causent les promoteurs d'opposition. » *Le Petit Marocain* du 30 mai 1934.

2 - Voir le *Petit Marocain* des 19 et 21 mai sur les incidents de Taza et de la Kissaria à Fez, et l'*Action du Peuple* du 4 mai 1934 sur les incidents de Salé.

religieux que politique. Quel que soit son avenir, il vaut d'être étudié

On se propose ici de le replacer dans le mouvement général du même genre qui agite le monde musulman à cette heure, puis de l'étudier dans ses sources et dans ses errements, de prendre une mesure quelque peu exacte de sa force et de ses faiblesses, et d'envisager à quelles conditions efficacement il peut collaborer à l'œuvre de la France dans le pays.

Place et caractère du nationalisme marocain dans le mouvement nationaliste général en terre d'Islam.

Le nationalisme au Maroc n'est qu'un cas particulier d'un phénomène général qui s'observe à l'heure présente dans toute les provinces de l'univers musulman. « L'Orient nouveau, a-t-on dit, n'est plus panislamique, mais nationaliste ». Seulement, dans l'Afrique du Nord, le nationalisme revêt un caractère spécial du fait qu'il se produit sous la domination étrangère.

Le nationalisme en terre d'Islam est d'importation occidentale et il y est une nouveauté, d'allure assez suspecte au regard de l'orthodoxie. Il s'oppose à la tradition islamique, d'après laquelle les croyants forment une Église unique qui est une Église-État. C'est l'*omma*, la communauté islamique, dont le califat symbolisait naguère encore l'unité.

La décadence de l'empire ottoman depuis la fin du ^{xvii}^e siècle, accélérée au ^{xix}^e siècle et au ^{xx}^e siècle, a porté un coup fatal à cette organisation politico-religieuse, à cette théocratie panislamique ; les Jeunes Turcs l'ont tenue pour désuète et gênante, sinon néfaste, s'opposant au progrès. Ils se sont donc ralliés à la conception européenne d'États nationaux, de patries distinctes, dont l'unité est fondée sur la géographie, la langue, le plus lointain passé historique, la race même. Ils ont aboli le califat, renonçant à l'honneur de le posséder et, avec lui, le sultanat de l'Empire. Ils ont créé à la place une république démocratique et laïque, affranchie à l'égard des nations voisines de toute obligation d'assistance fondée sur la solidarité religieuse, entièrement libre de ses alliances politiques et de sa diplomatie.

Le fondateur de cet ordre nouveau, Mustapha Kémal Pacha, s'est exprimé très nettement sur les motifs d'intérêt général qui s'opposent aujourd'hui à la restauration du califat.

« Le rêve séculaire, a-t-il déclaré, caressé par les musulmans, que le califat doit être un gouvernement islamique englobant tous les musulmans, n'a jamais pu devenir une réalité. Il est devenu par contre une cause de dissension, d'anarchie et de guerre entre les croyants. Mieux compris, l'intérêt de tous a désormais tiré au clair cette vérité : que le devoir des musulmans consiste à posséder des gouvernements distincts. Le véritable lien spirituel entre eux c'est la conviction que *tous les croyants sont frères*. »¹ (Coran, 49, 10.)

C'est, au fond, le divorce entre la politique et la religion, et, comme nous disons, la séparation du spirituel et du temporel, la sécularisation complète de l'État, à l'instar des puissances chrétiennes de l'ancien et du nouveau monde.

Cette nationalisation de la Turquie nouvelle s'est accompagnée d'une réforme intense des institutions qui constitue, s'ajoutant à la précédente, une laïcisation du droit public et privé. Le Coran a cessé d'être un code civil, un code pénal, « un memorandum pour la conduite quotidienne, un recueil de définitions et de maximes d'ordre pratique² », à plus forte raison aussi, la *Sonna* ou « coutume » et le *consensus universalis* ou *idjma* des canonistes ou des casuistes anciens. L'Islam ne doit plus être qu'une religion en esprit et en vérité, à laquelle ne ressortissent que le culte, le dogme révélé et la morale.

On sait que la Turquie a adopté en bloc le code civil suisse, dérivé du code civil français, imposé le calendrier grégorien, l'écriture latine, le costume européen, la langue turque substituée comme langue liturgique à l'arabe, l'égalité de la femme et de l'homme dans la prière à la mosquée, dans le service obligatoire à l'armée, etc...

Toutes ces réformes, contraires à la tradition islamique, n'ont pu être justifiées au regard de la conscience que par une interprétation large et complaisante du Coran et de la *Sonna*, affaire des uléma, docteurs qualifiés, magistère doctrinal vivant, interprétation qui constitue proprement le modernisme religieux dans l'Islam.

Nationalisme, modernisme, réformisme, tels sont les trois piliers de la communauté ottomane régénérée, grâce auxquels elle compte résister à un nouvel assaut éventuel des nations chrétiennes, préserver et sauvegarder son indépendance politique dans les ruines et les vestiges de son ancienne grandeur.

1 - Cité par H. Lammens, s. j., *l'Islam, croyances et institutions*, Beyrouth, 1926, p. 215. Cet ouvrage fait autorité pour les questions générales abordées ici.

2 - *Ibid.*, p. 63.

L'exemple de la Turquie, scandale pour les uns, objet d'admiration pour les autres, exerce en fait sur tous les islamiques une fascination et une séduction inavouées, auxquelles ils devront finalement succomber. Ceux de Russie, travaillés par le communisme, ceux de la petite Albanie, ceux des Indes anglaises et néerlandaises, ont emboîté le pas avec plus ou moins de résolution. L'Égypte, la Perse, l'Afghanistan même, cèdent au mouvement avec sagesse et modération, en tenant compte des opportunités et des habitudes millénaires ¹.

Il était inévitable que cette vague de modernisation, partant du Levant, atteignît l'Occident musulman, si retardataire et si conservateur qu'il apparaisse. Seulement, ici, les conditions sont moins favorables à une transformation rapide. Le Maghreb a perdu la conduite de ses destinées politiques. Or, sa religion lui interdit de prendre aisément son parti de cette situation réputée anormale, de donner sans réserve son amitié, sa confiance au chrétien pas plus qu'au juif ². Assimiler d'emblée cette civilisation occidentale que le dominateur étale sous ses yeux comme une tentation de toutes les heures, ce serait trahir la foi, faire défection à l'Islam. Le danger du relâchement par le contact journalier avec l'infidèle incite à plus d'intransigeance sur les principes et à plus de rigorisme dans la pratique.

La Turquie tout en s'occidentalisant peut paraître donner des gages de sa fidélité indéfectible à l'Islam en purgeant son sol des éléments « impurs » qui la souillent, ce qu'elle ne se prive pas de faire. Le Maghreb ne le peut pas. En adoptant les mœurs européennes, il serait suspect de lâcher pied, de passer à l'ennemi, de renoncer à l'espoir d'une restauration panislamique.

Il suit de là que le réformisme n'y peut préconiser qu'un programme très limité, étranger à la vie privée et au statut personnel, et, partant, que le modernisme n'y aura que des problèmes secondaires à résoudre. En revanche, le nationalisme y prendra assez naturellement un

1 - Voir Lammens, *ouvr. cit.*, p. 223 et suiv. En Albanie, le congrès de Tirana (1923) a imposé la monogamie, supprimé le voile des femmes, déclaré facultative l'ablution rituelle. L'albanais se substitue à l'arabe dans la prière publique à la mosquée. — Sur cette évolution de l'Islam, lire Vexivière, dans E. T. I., année 1933, p. 187-202.

2 - « Il est entendu, dit Snouck Hurgronje (*Verspreide Geschriften*, vol. 2^e), que dans les pays d'Islam devenus colonies européennes ou passés sous le régime du protectorat, le régime non-musulman est une anomalie. On ne doit le supporter qu'aussi longtemps qu'on est impuissant à réagir. »

caractère à la fois négatif et agressif. Il s'armera pour la défense de l'Islam. Il fera la guerre à toute tentative d'assimilation. Il combattra les naturalisations. A la limite de son action il bataillera ouvertement pour le recouvrement de l'indépendance nationale.

En Algérie, l'espoir de libérer le pays de la conquête chrétienne est trop éloigné pour n'être pas tout à fait chimérique, mais on y constate, entre autres symptômes, un effort de soi-disant intellectuels pour réhabiliter l'Islam. La méthode de ces apologistes consiste à attribuer aux Arabes le mérite de tous les progrès qui se sont accomplis dans tous les ordres, même en Occident, depuis l'hégire¹.

Certaines manifestations récentes, tragiques, comme le pogrom, de Constantine, ont pris le caractère de l'attente du *Moul es-saa*, du Rogui. La situation créée par un réveil du fanatisme musulman, sans être alarmante, est d'une réelle gravité².

En Tunisie, où le régime du Protectorat laisse une place plus large à l'autonomie nationale, le parti *destourien* réclame une constitution analogue à celle des gouvernements d'opinion. Il tient les naturalisations pour une apostasie de l'Islam et refuse aux musulmans devenus français le bénéfice d'une sépulture dans les cimetières de leur religion³. Il a obtenu que la qualification d'« indigène » soit exclue du vocabulaire officiel et que les autochtones participent aux concours, pour les emplois de l'administration beylicale, à égalité de droits avec

1 - J. Desparmet, *L'Histoire des Arabes et les oulémas algériens*, dans *L'Afrique Française*, mai 1934, p. 274-281. — Sur les jeunes Algériens, voir Ferhat Abbas, *Le Jeune Algérien*, Paris, 1931 ; et Paul Catrice, *Ce que pensent les jeunes Algériens*, dans E. T. I., année 1932, p. 29-33.

2 - Lire sur cette question brûlante : J. Desparmet, *Les manifestations en Algérie (1933-1934)* dans *Afrique Française*, septembre 1934, p. 537-547 ; L. Mohendis, *L'Assaut de l'Afrique française du Nord* dans *Afrique Française*, 1934, septembre, p. 518-534 ; octobre, 574-580 ; J. Menaut, *Les raisons d'un décret* (renforçant l'autorité du Gouverneur général de l'Algérie), *Afrique Française*, novembre 1936, p. 649-654.

3 - Les Jeunes Tunisiens étaient déjà constitués il y a trente ans. Soutenus par le parti socialiste de la métropole, ils étaient pris violemment à partie par M. de Carnières dans son journal *La Tunisie Française*, organe de droite. — Lire à leur sujet : P. Catrice, *Etudiants musulmans en France*, dans E. T. I., année 1932, p. 180-184. — Sur l'affaire des cimetières musulmans, voir le *Progrès de Tunis*, 9 janvier 1934, et *L'Afrique Française*, année 1934, janvier, p. 61-62, février, p. 87, mai, p. 306. — Cf. René Vanlaude, *Attention en Tunisie, Après les lampions du Cinquantenaire*, Paris, Peyronnet, 1931. — André Demaison, *La revanche de Carthage*, *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre 1934, p. 808 sq.

les ressortissants de la puissance protectrice. L'agitation ne s'est point apaisée pour autant. Une bagarre sanglante se produisait encore, le 5 septembre dernier, à Moknine, dans le Sahel.

Le gouvernement français s'est décidé finalement, au mois suivant, à ordonner la dissolution dans toute la Tunisie de l'organisation nationaliste néo-Destour, comme il avait déjà fait pour l'association panislamique de l'« Étoile nord-africaine », dont le siège était à Paris, 14, rue Daguerre. La fermeture de tous les locaux abritant les réunions de groupe s'est accomplie sans incidents.

Au Maroc, la perte de la liberté paraît moins irréparable, parce que de plus fraîche date. Aussi le parti nationaliste, encouragé par les anti-impérialistes et les anti-colonialistes de la métropole, fait-il un pas de plus, et, tout en protestant de ses sentiments francophiles, il dénie aux étrangers — les Français non exceptés — le droit de se dire Marocains, n'entend le loyalisme de ses compatriotes qu'à l'égard du Sultan, à l'exclusion de la puissance protectrice, veut faire passer pour international le statut politique du Maroc ¹, tient le Commissaire Résident Général pour un ambassadeur de la République auprès du Sultan ², escompte l'évacuation du Maroc par la France et l'Espagne, leur mission achevée, leur prétendu mandat rempli, prépare la restauration de l'ancienne indépendance politique par des manœuvres auprès du Maghzen et du Sultan lui-même.

1 - « Le statut politique et juridique du Maroc ne saurait être en aucune façon... assimilé aux pays qui sont placés sous la protection de la France ou sous son influence directe. Le Protectorat marocain étant un mandat donné par l'Europe à la France... Ce statut marocain reste, qu'on le veuille ou non, internationalement garanti par un concert de nations ». El Ouazzani, dans *La Volonté du Peuple*, 9 février 1934.

Il est stupéfiant de constater les équivoques et les méprises de certains publicistes cultivés sur cette question de droit. Voir textes et notre essai de mise au point : *Peut-on parler d'un « statut international » de l'Empire chérifien ?* (Adrien de Longchamp), dans *L'Ordre Marocain* du 5 mai 1934.

2 - El Ouazzani loue dans le Résident, M. Ponsot « sa parfaite compréhension de ses devoirs d'ambassadeur de la France ». *La Volonté du Peuple*, 16 fév. 1934. — Epilogueant sur le titre d'ambassadeur conféré à M. Ponsot, El Ouazzani écrit : « On voit donc que ce double rôle d'ambassadeur et d'homme d'État milite considérablement en faveur de la transformation de la Résidence en une véritable ambassade ». *La Volonté du Peuple*, 9 mars 1934. — Pas n'est besoin d'insister longuement sur l'incohérence et l'inanité de ces fictions. La France n'a reçu de l'Europe aucun mandat sur le Maroc. C'est elle-même « qui s'est assigné une mission civilisatrice dans l'Afrique du Nord », comme s'exprimait naguère le bey de Tunis (*L'Afrique Française*, juillet 1934, p. 440).

Ainsi, tandis que dans les États musulmans restés indépendants, le nationalisme met l'accent sur l'eupéanisation dont il est à la fois la condition et un des éléments essentiels, au Maroc, en raison à la fois du statut politique et de l'esprit de routine, il se présente au premier abord sous l'aspect de l'irrédentisme et de la xénophobie, dans l'espèce, quoi qu'il en dise, de l'opposition politique antifrançaise.

Essayons de voir dans quelle mesure cette attitude est suggérée et inspirée, sinon commandée par l'histoire et la géographie.

Fondements historiques et géographiques du nationalisme marocain.

La passion de l'indépendance et la haine de l'étranger sont, au Maroc plus qu'ailleurs, une tradition historique et une leçon du passé. On dirait que le Maroc est, en terre d'Islam, le pays classique du particularisme politique, et, partant, le terrain le plus favorable à la culture du nationalisme.

Rappelons d'abord que les deux cinquièmes du territoire, le pays berbère, a constitué jusqu'à nos jours, le *bled-es-siba*, le pays de l'insoumission, autrement dit, que les Berbères purs n'ont jamais voulu subir le joug des Arabophones. Quant au reste, le pays arabe, il n'a jamais été assujéti par aucune puissance étrangère, pas même par les Turcs, souverains en Tunisie et en Algérie. Le Maroc eut ses maîtres à lui, des sultans qui s'attribuèrent le titre de calife et en remplirent les fonctions pour leurs sujets, sans égard pour le califat oecuménique de Constantinople.

Le Maroc préserva son indépendance politique à l'encontre non seulement des envahisseurs, frères en religion, venus de l'est, mais encore des ennemis du nord, les chrétiens de Portugal et d'Espagne. Ces dangereux voisins parvinrent bien à s'agripper au littoral, fondant des établissements à Casablanca, à Azemmour, à Mazagan, à Safi, à Agadir, et sur la côte méditerranéenne. Mais les aborigènes réussirent toujours à les empêcher de s'enfoncer dans l'*hinterland*, et finalement les rejetèrent à la mer, sauf sur les rivages du Rif, loin des centres de la nationalité.

Au surplus ils prirent leur revanche sur les chrétiens, remplissant les bagnes de Salé et d'ailleurs de milliers de captifs et les vendant comme esclaves sur les marchés pendant des siècles.

Par là, ils affirmaient leur supériorité, tout au moins de flibustiers et de pirates, sur les nations européennes et exaltaient en eux ce

sentiment de fierté hautaine que l'Islam inspire ou même commande à ses adeptes à l'égard de tout non-musulman.

Dans les derniers temps, le Maroc était devenu, au sens large, terre *horm*¹, c'est-à-dire inviolable et interdite, à l'instar des sanctuaires les plus saints d'Arabie. Le juif seul, parmi les non-musulmans, y était supporté. Foucauld dut se déguiser en israélite pour y circuler. A toute heure, il risquait sa vie.

Jusqu'à l'aube du xx^e siècle, le Maroc, rencogné dans un isolement farouche, put tenir ses portes hermétiquement fermées aux chrétiens, les Négranis ou Nazaréens². Acculé par l'excès du désordre intérieur à la nécessité de se rendre à discrétion aux puissances d'Europe ou d'Amérique, après avoir joué pendant trente ans de leurs compétitions jalouses aux conférences internationales de Madrid (1880) et d'Algésiras (1906), il dut enfin invoquer le seul secours de la France et laisser tomber toutes ses barrières (1912).

Quelles que soient les causes de cet effondrement, — les Marocains instruits savent qu'elles sont plus intérieures qu'extérieures et que le pays fut le propre artisan de son infortune, — comment des patriotes pourraient-ils s'empêcher de tourner des regards mélancoliques vers un passé si subitement évanoui, et d'en souhaiter, d'en rêver le retour ?

D'autant que ce passé eut une grandeur singulière. Non seulement le Maroc ne fut jamais, dans son entier, conquis par l'étranger, — car les grandes invasions, vandale, byzantine, sarrazine, passèrent à son horizon sans guère y pénétrer, et pareillement, les antiques colonisations, la phénicienne et la romaine, y furent clairsemées et gagnèrent peu en profondeur — mais il fut lui-même conquérant. Les dynasties almoravide et almohade, du xi^e au xiii^e siècle, se portèrent au secours de l'Islam défaillant dans la péninsule ibérique, et y fondèrent au moins temporairement un empire. Ce fut l'époque de la grande architecture hispano-mauresque et l'apogée des arts marocains³.

Il y aurait là un point d'ancrage pour le sentiment patriotique,

1 - Lammens, *ouv. cit.*, p. 71.

2 - Ce terme, qui remplace habituellement celui de *roumi* sur les lèvres des Marocains, dérive sans doute de celui de *nosris* par lequel les juifs désignent encore les chrétiens. Depuis l'Évangile il a gardé un sens péjoratif. (Mt. II, 23 ; Jn. I, 46.)

3 - Voir l'excellent aperçu de M. Henri Terrasse, *Le milieu historique et artistique du Maroc*, dans *L'Initiation au Maroc*, ouvrage publié par l'Institut des Hautes Études Marocaines, Rabat 1932. Tiré à part de 48 pages.

si les Marocains savaient se souvenir. Mais ce peuple a perdu, s'il l'eût jamais, le sens de l'histoire, et l'on a remarqué qu'il connaît mieux les légendes de ses plus obscurs marabouts que les hauts faits de ses grands réformateurs, de ses souverains et de ses artistes ¹.

Cependant, le passé pèse toujours de quelque façon sur l'âme d'un peuple, même à son insu, ne fût-ce que par le spectacle de ses monuments. L'instruction, profitant des travaux de l'érudition et de la science étrangères, vient renforcer les attaches innées au sol patrial. Ce sont, précisément, des « intellectuels », anciens étudiants et professeurs, qui ont pris la tête du parti nationaliste, puisant au contact de leurs maîtres occidentaux l'idée, la doctrine et les arguments de la cause qu'ils soutiennent. L'histoire de leur propre pays leur est révélée, ainsi que les consignes nationales qu'elle suggère, par ceux-là mêmes dont ils espèrent bien pouvoir se passer dans le plus bref délai possible.

Cette histoire est, dans une large mesure, conditionnée par le milieu géographique. Aussi, ne peut-on pas acquérir une notion exacte de la valeur du mouvement déclenché, si l'on n'a pas égard à la configuration du pays et à ses éléments de structure favorisant le partiularisme.

Le Maroc, dans sa partie principale, savoir l'occidentale, le *Maghreb-el-Aqsa*, cette fin de terre de la grande île atlasique, réalise parfaitement la définition de la région naturelle, beaucoup mieux que la Tunisie à l'autre bout. ²

Cette vaste plaine triangulaire ondulée, qui pose sa base sur le littoral atlantique et appuie son sommet sur le pas séparant Fez de Taza, est véritablement une unité géographique avec frontières naturelles, ample, riche, savamment compartimentée, homogène, multiple dans ses productions, se suffisant à elle-même, possédant ses eaux, ses forêts, ses engrais, son pétrole, ses gîtes métallifères.

De hautes montagnes la défendent au nord et au sud. La barre redoutable de l'Atlantique la protège à l'ouest. Elle penche, d'un mouvement général et uniforme vers le grand réservoir atlantique, tournant ainsi le dos au reste du Maghreb. Elle se blottit dans son

1 - Camille Maclair, *Les Couleurs du Maroc*, Paris, Grasset, 1933, p. 165.

2 - Voir l'étude de E.-F. Gautier dans l'*Atlas des Colonies françaises*, publié sous la direction de G. Grandidier, Paris, Société des Editions géographiques, maritimes et coloniales, 1934, in-folio.

encognure à l'extrémité du continent africain. Pas de conditions plus favorables pour une vie séparée et repliée sur soi-même.

C'est là le cœur du Maroc. C'est là que se fondèrent aux temps antiques et modernes les grandes villes : Volubilis, la somptueuse colonie des Romains ; Fez, la cité sainte et savante, tombeau du fondateur-patron Idris II et siège de Qaraouyine, la mosquée-université ; Marrakech, à-demi saharienne, à l'orée de sa palmeraie ; Meknès, le Versailles du despotique et infatigable Moulay Ismaïl ; Casablanca, porte africaine de l'occident ; Rabat, capitale artistique et administrative ; Port-Lyautey, la ville neuve, perpétuant un nom illustre.

Le Maroc a débordé au-delà de ses monts, au nord par-delà le Rif, jusqu'à la Méditerranée, à l'est, à travers la trouée de Taza jusqu'à Oujda, au sud, par-dessus le Moyen et le Haut-Atlas, jusqu'au Sous, jusqu'au Draâ, jusqu'au Tafilalet. Mais son noyau, son camp retranché, son foyer de direction et de rayonnement, c'est la plaine qu'arrosent les fleuves, Sebou, Bou-Regreg. Oumm-er-Rebia, Tensift. Cette plaine est l'Ile-de-France du Maroc.

C'est parce qu'elle a reçu de la nature, telle l'Andalousie ou la Cilicie, l'unité et la fécondité, qu'elle a retenu et conquis les dynasties d'origine saharienne, montagnarde, filaliennne, qu'elle leur a inspiré des gestes d'autonomie à l'endroit des califes orientaux, qu'elle leur a garanti l'indépendance politique contre des voisins ambitieux jusqu'au protectorat français de 1912, qu'elle les a recueillis et défendus dans leurs déboires, et après leurs défaites, mais aussi qu'elle a délimité leurs conquêtes effectives et durables, ces hommes de guerre, vainqueurs dans la plaine, s'étant montrés inférieurs à leur tâche dans la domination des montagnes sur le pourtour.

Ainsi, que l'on ait égard à la nature ou à l'histoire, le Maroc mérite bien son qualificatif original d' « Empire fortuné ». Il était prédestiné pour être le berceau et le foyer d'une nation et d'un peuple.

Les déficiences de l'assimilation arabe au Maroc. - La question berbère.

Mais, par malheur, ce Maroc, si privilégié, par la faute des hommes a manqué sa destinée.

Premier fait, la plaine en dix siècles n'est point parvenue à imposer sa loi à la montagne. Second fait, ce que des dominations aborigènes n'ont pas pu en un si long intervalle de temps, des étrangers, les Français, l'ont réalisé complètement en vingt-sept ans. Ces deux faits

pèsent et pèseront de plus en plus d'une façon décisive sur les destinées politiques, économiques, ethniques, peut-être morales et religieuses du pays. Ils ont créé la question berbère, la plus grave de toutes, du point de vue national.

Rappelons brièvement le passé. L'Afrique mineure, avant l'invasion des Sémites d'Arabie, était tout entière une Berbérie. Ces Berbères, apparentés ethniquement aux races méditerranéennes, anciennement connues sous le nom de Numides, Gétules, Maures, couvraient aussi la majeure partie du Sahara. Carthaginois, Romains, Vandales, Byzantins, les vainquirent partiellement, sans toutefois les assimiler à fond. Eux disparus, ils revinrent dans l'ensemble à leur état premier, ne s'étant que superficiellement romanisés et christianisés.

Là où les Romains avaient échoué, les Arabes réussirent, grâce à leur religion, véhicule de leur langue, beaucoup plus que par les armes. Les Berbères furent tous islamisés, même ceux du Sahara, s'ils ne furent pas tous arabisés. Tel fut le pouvoir dominateur de l'Islam, qu'il parvint à éliminer le christianisme autant que le paganisme, ne respectant que le judaïsme, substituant l'arabe aux dialectes berbères et remplaçant les coutumes ancestrales des convertis par les institutions et les lois du Coran.

Ce phénomène est d'autant plus surprenant que ces envahisseurs apôtres n'étaient qu'une poignée. La proportion de sang arabe dans la race berbère serait minime, d'après les ethnologues et les historiens. « Il n'y a pas d'Arabes dans l'Afrique du Nord, va jusqu'à dire Augustin Bernard, il n'y a que des Berbères à divers degrés d'arabisation ¹. » Ce que les Francs n'ont pas même essayé en Gaule, les Arabes, relativement aussi peu nombreux, l'ont réalisé en Berbérie. Ils ont eu là autant de succès que les Romains dans l'Europe occidentale.

Cette conquête, toutefois, a connu des limites. Elle s'est accomplie lentement et n'a point partout atteint son terme. La domination politique, l'adoption de la langue et de la législation coraniques, n'ont pas suivi d'un pas égal la propagande religieuse. Il reste en Berbérie, soit des îlots, tels que la Kabylie, soit de grandes taches comme le Sahara, où l'on fait profession de l'Islam tout en gardant la langue et les coutumes berbères.

¹ - *L'Afrique Française*, année 1933, p. 372. L'historien national El Mily écrit pareillement : « On ne peut voir chez les habitants de l'Ifrikia qu'un peuple berbère, puisqu'il est impossible de distinguer en eux quoi que ce soit qui ne soit pas berbère. » *Ibid.*, p. 390. Les auteurs parlent vaguement d'une proportion de cinq à dix pour cent de sang arabe dans la population du Maghreb.

Quant au Maroc, sa situation ethnique est telle que, si l'on invoque bien en tout lieu Allah, deux moitiés de territoire s'affrontent, qui conservent chacune leur langue et leurs mœurs, et qui n'entendent pas de même façon leur allégeance au sultan. Il y avait jusqu'à ces derniers temps, rappelons-le, deux Marocs, au point de vue politique : le Maroc administré — le *bled-el-maghzen* — et le Maroc insoumis — le *bled-es-siba*. Dans celui-ci, le sultan était vénéré comme calife et la prière se faisait pour lui et en son nom. Mais il ne lui était loisible de lever ni tribut pour son trésor, ni recrues pour son armée. Ses fonctionnaires n'y étaient pas reçus. Il n'était tenu par ces dissidents que comme un lointain suzerain féodal.

Ce n'est pas que les sultans aient accepté cette situation comme normale. Ils se sont toujours regardés comme les souverains absolus du pays tout entier. Jusqu'à notre époque, les plus zélés d'entre eux, n'ont pas laissé chômer l'œuvre de l'unification et de la pacification. Tel Moulay El Hassan, mort en 1894. « Il tirait parti de son prestige religieux de chef de la guerre sainte, écrit M. Ch.-André Julien ¹, pour étendre l'islamisation du pays, en s'appuyant sur les cheikhs des zaouïas et les familles chérifiennes, en répandant l'arabe par le canal du Coran et en substituant graduellement la loi musulmane au coutumier berbère. »

Quelle qu'ait été l'ampleur de ces efforts, ils ont été tout à fait insuffisants. Ce que les Capétiens ont accompli chez nous en réunissant au domaine ou à la couronne les diverses provinces de l'ancienne Gaule romaine ou chrétienne, les Alaouïtes, depuis le xvi^e siècle, n'ont pas pu ou su le faire. Lorsque les heures fatidiques sonnèrent pour le Maroc, la besogne nationale restait en souffrance. Cette déficience historique de l'élément arabe ou pseudo-arabe eut les plus graves conséquences pour les destinées de la nation.

La première, ce fut une prolongation, de plus en plus douloureusement ressentie, et même une recrudescence du désordre intérieur, produit par les razzias périodiques des Berbères montagnards, s'ajoutant aux roberies impunies des nomades arabisés, au détriment des villes et des cultures de la plaine. L'insécurité, à laquelle le Maghzen n'arrivait pas à remédier, inclinait les citadins, en dépit de leurs sentiments nationaux et religieux, à souhaiter, à solliciter même, l'intervention de l'étranger. Finalement, le sultan, menacé jusque dans sa personne, se vit contraint d'y recourir.

1 - *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1931, p. 726.

Secondement, en confiant à la France le soin de combattre l'anarchie, de rétablir l'ordre, partant de soumettre les rebelles, et, sous prétexte de pacification, de conquérir un pays jusque-là quasi indépendant, le Maghzen renonçait, en fait, à l'achèvement de son œuvre séculaire et à la mission que l'histoire lui assignait.

Comment, en effet, espérer que la France imposerait l'arabe et les lois coraniques à des populations qui avaient toujours constamment fait effort pour s'y soustraire ? C'eût été singulièrement compliquer sa tâche, déjà assez ardue ; et c'eût été aussi démentir les principes qu'elle proclamait, de respect pour les us et coutumes des peuples soumis. Il est peu probable que le Maghzen se soit leurré de vaines chimères à cet endroit. Il a dû avoir le sentiment d'une funeste autant qu'inéluctable abdication. C'est ce que le nationalisme marocain ne saurait lui pardonner.

Le succès des armes françaises en pays berbère, couronné par la conquête de l'Anti-Atlas en mars 1934, constitue un handicap politique quasi insurmontable pour la cause de l'arabe au Maroc. A moins d'une propagande intense, linguistique, coranique, culturelle, menée par les arabisés et non contrariée par la France, l'histoire du Maroc indépendant semble devoir se terminer sur une occasion manquée. Le dualisme ethnique, qui n'était que conditionnel et provisoire dans l'idée du personnel dominant, se trouve officiellement consacré. Le Maroc ne pourra plus, désormais, aspirer à une unité plus rigoureuse que celle des états bilingues ou trilingues de l'Europe : Suisse ou Belgique. Le sultan fera l'union personnelle de deux nations, égales en droit, dont la foi est une, mais où les mœurs sont divergentes comme les parlers sont distincts.

C'est là une situation dont l'arabisé marocain prend difficilement son parti. Non seulement il se voit supplanté par le Français dans l'hégémonie morale qu'il a de tout temps exercée sur le Berbère, mais encore il peut craindre qu'un nationalisme berbère s'oppose un jour au nationalisme arabe¹, et qu'avec le temps la prépondérance, qui a si longtemps appartenu aux Arabes, ne passe aux Berbères. Ceux-ci ont déjà apparemment la supériorité du nombre. Ils l'auront

1 - Un symptôme de l'éveil de la nationalité berbère est le livre de Hesnay Lahmek, *Lettres algériennes*, où l'auteur, berbère d'origine, fait honneur à sa nation d'avoir donné le jour à Jugurtha, à Massinissa et à saint Augustin. E. T. I., année 1931, p. 335. — Les travaux des berbérissants européens, à commencer par Charles de Foucauld, sont de nature à asseoir ce nationalisme encore à naître.

sans doute, de plus en plus, parce que, primitifs, gens du bled, montagnards, frugaux, prolétaires, ils sont plus prolifiques. En outre, ils sont laborieux, et l'exemple des Kabyles prouve qu'ils savent mieux et plus vite profiter de l'éducation technique que leur donnent les Européens.

L'ancien pillard, pasteur à demi-nomade, barbare et illettré, est donc susceptible, après formation sur le modèle occidental, de lutter avec avantage contre le citadin de culture archaïque sur le plan de la concurrence sociale et économique.

D'où, en perspective, un recul de l'arabe ¹, langue et civilisation et, par voie de conséquence, au dire de nos nationalistes, de l'Islam lui-même ².

Il y a donc pour les arabisés marocains, un péril berbère, péril national et, à leur sens, péril religieux. Rien n'est plus capable d'exciter leur colère, d'alimenter leur xénophobie, de réveiller ce que nous appelons leur fanatisme.

La « politique berbère » de la France : l'émotion qu'elle soulève parmi les Marocains arabisés.

Le Français, en général, loin de s'émouvoir de ce péril berbère menaçant la nationalité marocaine, serait plutôt sensible au « grave

1 - Ce recul est à peu près général sur le globe. Il est particulièrement sensible en Turquie. « Le prestige arabe dans le monde musulman, a pu écrire le P. Lammens, est tombé très bas. » (E. T. I., février 1931, p. 46). En fait, sur 246 millions de mahométans, les Arabes purs ne sont qu'une douzaine de millions d'après M. Louis Massignon (*Annuaire du monde musulman*), c'est-à-dire environ un vingtième. Mais il y a 38 millions d'arabisés. C'est ce groupe qui serait menacé par les nationalismes particuliers, tel que l'éventuel nationalisme berbère.

2 - Du fait que l'Islam en Berbérie a été lié à l'arabe et a été traditionnellement exploité à des fins d'assimilation arabe. Mâlik, dont le Maroc suit le rite, interdit formellement la traduction intégrale du Coran en langue vulgaire. Le texte révélé est donc lu dans les assemblées religieuses sous sa teneur originale et pareillement la prière publique du vendredi. Chaque croyant fait une œuvre méritoire en s'initiant à la langue arabe « véhicule de la dernière révélation prophétique ». Dans de telles conditions, tout ce qui tendrait à atténuer le prestige de l'arabe aura un contre-coup fâcheux sur celui de l'Islam lui-même. Le remède serait dans la traduction du Coran en berbère comme il vient de l'être en turc. Mais il s'ensuivrait un relèvement du « patois » berbère jusqu'à la dignité d'une langue littéraire, un point d'appui donné au nationalisme berbère musulman. Remède pire que le mal. Cercle vicieux. Le Marocain arabo-phone se trouve ainsi placé à une croisée des chemins.

péril pour la France de l'arabisation des pays berbères », selon le langage de M. Augustin Bernard ¹.

M. René Pinon de son côté se prononce sans ambages contre l'hégémonie de l'élément arabe sur l'élément berbère :

« Il n'y a pas de raisons, ni en justice, ni en politique, pour sacrifier l'un des deux peuples à l'autre. La France n'est pas venue au Maroc pour détruire la civilisation berbère, mais pour l'aider à conserver son caractère et son originalité ². »

Ces idées étaient celles du maréchal Lyautey, dont un des plus irréductibles ennemis du mandat français en Syrie, l'émir druse Arslân, a dit « qu'il tua l'indépendance arabe du Maghreb, mais sans l'humilier ³ ». C'était la politique dite des « grands caïds » de l'Atlas marocain et celle du dahir organique du 11 septembre 1914.

Cette politique, dans le fait, était exigée par les intérêts de la nation protectrice. Le tout était de la pratiquer avec tact. D'où l'apophtegme du maréchal : « La politique indigène est avant tout une politique d'égards. »

La France ne fait donc pas de différence, au point de vue des droits politiques, entre les deux peuples, sans toutefois méconnaître la primauté d'honneur et la situation de fait qui revient, de par le passé historique, à l'élément arabisé. Elle entend développer les Berbères qu'elle a soumis selon leurs qualités originales, leur génie propre, leurs goûts et leurs traditions. Elle veut les conduire, à leur gré, jusqu'à la culture moderne, mais directement, sans les faire passer par l'antichambre de la civilisation arabe. Elle maintiendra donc à leur tête les autorités nationales, sans les assujettir à des délégués arabes du Maghzen, se contentant de les faire contrôler immédiatement par ses officiers des Affaires indigènes. Elle les laissera juger leurs litiges et châtier leurs délits et crimes suivant leur droit coutumier, leur *izret*, sans leur imposer le code coranique dont ils n'ont pas voulu jusqu'ici. Elle ouvrira à leur usage des écoles franco-berbères, où l'enseignement de l'arabe, sans être négligé, n'occupera que le troisième rang.

On conçoit que cette politique berbère affecte profondément et touche au point sensible les Marocains patriotes.

1 - *L'Afrique Française*, année 1934, mai, p. 260-261.

2 - *Au Maroc pacifié*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1934, p. 783.

3 - *E. T. I.*, nov.-déc. 1931, p. 388-389.

Outre l'effondrement de leurs espérances nationales, qui les retient de saluer avec ferveur les victoires de la France et l'avènement de la pacification¹, ils éprouvent un froissement d'amour-propre à être traités sur un pied d'égalité avec le Berbère, frère en religion, mais, jusqu'ici, sujet en politique, race inférieure. C'est comme si un souverain démocrate mettait au même niveau un noble et un roturier, un seigneur et son vassal. La « politique des égards » finit par paraître artificielle. Elle ne rachète plus à la longue un humiliant renversement des conditions.

A cela s'ajoute chez l'intellectuel marocain la perception nette d'une politique intéressée qu'il qualifie de « machiavélique », fondée sur le *divide et impera* des Romains, contraire à de solennels engagements. La France, dit-il, a promis au Maghzen de le relayer dans l'œuvre de l'unification et de la pacification du Maroc ; elle fait même appel dans ce but aux forces indigènes, les utilisant largement. Pour aboutir à quoi ? sinon à opposer peuple à peuple, à interdire toute poursuite de la mission historique de l'Empire chérifien, à faire dévier la conquête arabe, afin de régner plus sûrement sur deux peuples divisés et hostiles l'un à l'autre.

Cette politique égoïste est, en outre, un défi à la civilisation et à la marche générale de l'histoire. La France, disent-ils, dans cette question berbère, pratique une politique « d'obscurantisme », à rebours du progrès et de l'évolution historique. Les Berbères sont des arriérés. L'arabisation, tout comme l'islamisation, a été pour eux, en tout temps, la civilisation, le progrès. Un témoignage frappant de cette loi de leur histoire, c'est que toutes les dynasties souveraines au Maroc, quoique issues de leur race, depuis les Almoravides jusqu'aux Alaouïtes se sont mises à la fois au service de l'Islam et de l'arabe. Suscitées et portées au pouvoir par des mouvements de réforme religieuse, elles ont tenu pour barbare, sinon pour rien, leur culture ancestrale ; elles ne se sont pas fait scrupule de dépouiller le vieil homme berbère pour revêtir le nouvel homme arabe et pleinement musulman. A l'heure actuelle encore un Berbère, descendant de sa montagne pour travailler aux chantiers des villes, ne fait pas difficulté de s'arabiser. C'est la montée naturelle de la rusticité paysanne à l'affinement urbain. C'est

1 - Sur les griefs multiples des nationalistes contre la France, lire Louis Roubaud, *Maghrab*, Paris, Grasset, 1934, in-16, recueil d'articles parus dans le *Petit Parisien* après enquête sur les lieux ; et René Vaulande, articles, aussi après enquête, parus dans l'*Echo de Paris* en janvier 1934.

même une nécessité, l'arabe étant la langue des marchés et des relations économiques et sociales.

Les Français ne sauraient équitablement en vouloir aux « Jeunes Marocains » de s'être rendu un compte exact de la gravité de la « politique berbère » pour l'avenir de la cause arabe, identifiée imprudemment à celle de la nation et de la religion. On pourrait plutôt s'étonner que ces « Jeunes » n'aient pas compris que cette politique ne pouvait pas dans ses lignes générales être différente de ce qu'elle a été¹ et partant qu'ils ne s'y soient pas simplement résignés en essayant d'en tirer le meilleur parti possible. Ils se sont jetés, au contraire, à corps perdu dans une opposition furieuse qui a pris par moment un caractère non seulement antifrançais, mais encore antiviziriel et même antidynastique, entraînant des arrestations et des « mesures d'éloignement »... dans les solitudes apaisantes du bled².

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter en détail les incidents de l'agitation organisée à Fez et dans d'autres villes du pays à propos du fameux dahir berbère, en date du 16 mai 1930. Ce décret, promulgué au nom du sultan, faisait suite au dahir organique du 11 septembre 1914, obtenu par Lyautey de Moulay Youssef, confirmant les franchises berbères « en usage de toute antiquité ». Par l'article 6, il soustrayait à la compétence du Haut Tribunal Chérifien, composé de magistrats arabes, la connaissance en appel des crimes commis dans les tribus de coutume berbère. Les patriotes en prirent occasion pour déclencher une ardente campagne de protestation à la fois religieuse et nationale.

D'où la prière du *Yâ Latîf*, celle des calamités publiques, récitée dans les mosquées, avec l'addition significative : « O sauveur, sauve-nous des mauvais traitements du destin et ne nous sépare pas de nos frères berbères ! »³.

1 - Les Espagnols ont suivi cependant des principes tout opposés dans leur zone. Ils prétendent « s'attacher les tribus du Rif qui sont berbères en les déberbérisant. L'arabe est seul parlé dans les administrations, seul enseigné dans les écoles. » (J. Ladreit de Lacharrière, *La création marocaine*, p. 187.) D'où la revue et le journal en arabe paraissant à Tétouan dont l'entrée dans la zone française vient d'être interdite. *L'Action et Volonté du Peuple* a salué « avec un sentiment enthousiaste » la naissance d'un hebdomadaire arabe à Tétouan et caressé l'espoir que l'Espagne changerait sa politique au Maroc. (Cf. les n° des 9 et 23 mars 1934.)

2 - Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, p. 741.

3 - Les lecteurs de E. T. I. se rapporteront pour ces faits à un article d'El Fassi, reproduit de *l'Effort Algérien*, dans le n° de mai 1931, et à l'analyse de

Ce qu'il convient de relever ici, c'est que cette agitation, en dépit des mesures de répression, n'a pas cessé de se poursuivre depuis quatre ans, en revêtant partout un caractère de fronde antifrançaise. C'est ainsi que le 16 mai dernier, quatrième anniversaire de la promulgation du dahir, les boutiques se fermèrent à Fez, dans la Kissaria et au Souk Sebat, en signe de deuil. L'administration le prit assez mal et fit arrêter cinq meneurs ¹. Elle estimait que ce geste était assez déplacé, au lendemain du retrait de l'article litigieux. En effet, un nouveau dahir du 13 avril 1934, restitua au Haut Tribunal Chérifien les jugements en appel des causes criminelles dans les tribus de coutume ; mais il crée dans son sein une section spéciale qui jugera d'après l'*izret*, non d'après le *Chra* ². Les nationalistes ont-ils estimé que ce n'était là qu'une satisfaction de forme, et que la politique berbère restait ce que devant ? Ils ont cependant fait au leader socialiste, M. Renaudel, un mérite de cette modification ³.

La confusion entre la cause nationale et la cause religieuse.

« La campagne contre le dahir berbère, écrit M. Augustin Bernard, a été conduite fort habilement bien qu'avec une insigne mauvaise foi. Les prétendues tentatives de christianisation des Berbères, les milliers de missionnaires répandus à travers le bled n'ont ému personne au Maroc et pour cause ; mais ces mensonges ont trouvé de l'écho en Orient et en France même ⁴. »

L'ouvrage arabophile et détestablement tendancieux de Mouslim Barbari, *Tem-pête sur le Maroc ou les erreurs d'une politique berbère*, Paris, Rieder, 1931. Plus récemment voir Louis Roubaud, *ouv. cité* et dans le *Petit Parisien* du 10 septembre 1933. Sévère pour le mouvement, lire *La justice indigène au Maroc*, dans l'*Afrique Française*, janvier 1934, p. 9-18.

1 - *Le Petit Marocain*, 21 mai 1934 : *Petite chronique hebdomadaire de la vie fassie*. (Cf. n° du 16 mai.)

2 - *Le Petit Marocain*, 14 avril 1934. Texte du dahir dans l'*Afrique Française* de mai 1934, p. 309-311.

3 - M. Abdelatif Sbihi exprima, lors du Congrès socialiste de Casablanca, « à M. Renaudel son admiration pour la part qu'il prit à la suppression de l'article 6 du dahir berbère ». *Le Petit Marocain*, 23 avril 1934.

4 - *Maroc 1934* dans *Afrique Française*, année 1934, mai, p. 261. — Julien, *ouv. cité*, p. 723, définit le mouvement une « opposition nationale, fondée sur des griefs religieux et économiques ».

Les termes : « l'Islam en péril, la défense de l'Islam, les nouvelles croisades, le prosélytisme chrétien », sont courants dans la littérature nationaliste, non seulement au Maroc, mais dans toute l'Afrique du Nord. On fait surgir le spectre de l'antique « croisade », à laquelle doit faire échec le non moins antique « djihâd », la guerre sainte.

« Depuis quelque temps, écrivait d'Algérie en 1931 Abbou Ezzora, la presse musulmane mondiale, émue par les manœuvres occultes des missionnaires en terre islamique, a jeté un cri d'alarme. L'opinion musulmane, profondément troublée, a demandé à connaître la vérité. On la lui marchande et pour cause. Les rares puritains qui osèrent élever une voix de protestation se sont vus, comme à Fez, bastonner, jeter en prison, exiler de la terre natale. Jouant de diplomatie et alliée aux forces politico-gouvernementales, l'Eglise entreprenait de nouvelles croisades, pacifiques certes, mais non moins redoutables cependant que celles des époques historiques...¹ ».

Ces « nouvelles croisades » sont-elles autre chose que la création continue d'établissements chrétiens en terre d'Islam ?

« Quand les églises s'édifient partout dans la ville européenne ou dans les coins les plus reculés du bled où il y a peu ou pas de catholiques, écrit, non sans aigreur, l'*Action du Peuple*², les mosquées ne doivent-elles pas surgir ? Elles ne demandent aucune subvention de l'Etat et elles pourraient se contenter de l'argent qui leur revient naturellement du côté des biens *habous* ou de fondation pieuse. »

Ou bien les prétendues « croisades » ne seraient-elles que le simple exercice de la liberté de conscience dont la notion est étrangère à l'Islam, celui-ci confondant temporel et spirituel, religion et natio-

1 - *La Voix indigène* du 1^{er} octobre 1931, article reproduit dans E. T. I., 1931, nov.-déc., p. 394. — Priscus dans l'*Ordre Marocain*, 31 mars 1934, fait allusion aux mêmes sévices contre les nationalistes. « Pour une cause à laquelle ils sont tout dévoués, certains Jeunes Marocains ont souffert — et cela restera une des hontes du proconsulat de M. Saint — le bâton, le cachot et la résidence forcée. » A Fez les mesures de répression furent prises par le pacha Si Tazi. Le frère même du pacha, Si Abd el Kader Tazi, fut envoyé en résidence forcée à Midelt, à Beni Mellal et à Rabat, le professeur de Qaraouyine Bouchta Jamaï, à Ouled Jamaa pendant deux ans. Mohamed Hassan El Ouazzani, le futur directeur de l'*Action du Peuple*, fut bastonné. Les cours des professeurs Chraïbi et Si Allal El Fassi à Qaraouyine furent suspendus ou supprimés.

2 - N° du 16 mars 1934. — Pas besoin de faire remarquer, ce qui est de notoriété publique, que les biens *habous*, sous le contrôle du Protectorat, sont mieux gérés qu'ils ne l'ont peut-être jamais été et que tous leurs revenus, sensiblement accrus, sont scrupuleusement affectés à leur destination religieuse ou charitable.

nalité, Église et État ? C'est ce que révèle tel propos tenu par un Jeune Marocain à M. Louis Roubaud¹ :

« Il est impossible d'établir un *distinguo* chez nous entre l'ordre civil et le religieux, de séparer le code du Coran. Le zèle de vos missions catholiques ou chrétiennes nous a quelque peu surpris. La masse, en effet, ne pouvait comprendre cette séparation de l'Eglise et de l'État qui pour vous est naturelle, ni que la liberté de prosélytisme confessionnel fit partie de toutes vos libertés. »

Au surplus, les résultats de cette croisade seraient peu consolants.

« Depuis qu'ils sont venus, poursuit l'informateur, vos missionnaires ne comptent pas à leur actif sur cinq millions d'habitants cent conversions au catholicisme. Et ce chiffre est compensé par une centaine de catholiques qui ont adopté le culte de Mahomet. »

Alors à quoi rime le cri d'alarme de la presse mondiale musulmane ?

Cette « croisade » ne serait-elle pas simplement négative et ne consisterait-elle pas uniquement à s'abstenir de travailler positivement pour la propagation de l'Islam, celui-ci se faisant l'application du mot célèbre de l'Évangile : « Qui n'est pas avec moi est contre moi » ? N'est-il pas pour le moins surprenant de voir inculper de préoccupations confessionnelles des hommes qui sont connus pour tout à fait émancipés à l'endroit des dogmes chrétiens ? *L'Action du Peuple*² déclare, tout de go, que les Marocains « demeurent victimes de la criminelle politique de préjugés de races, de confession et d'obscurantisme que la Direction de l'enseignement s'obstine à pratiquer ». Le Directeur de l'enseignement et l'un de ses lieutenants se trouvent personnellement pris à partie dans le n° du 13 avril où l'on vitupère « un racisme à la Gotteland et un obscurantisme à la Brunot ». La neutralité, même bienveillante, ne sera jamais tenue que comme une hostilité déguisée par les zélotes de l'Islam.

« Le Maroc, écrit M. Ladreit de Lacharrière, n'est pas le premier pays musulman où la France a pu constater que, quelque effort qu'elle fasse pour observer la neutralité religieuse la plus absolue, il s'est manifesté à son contact un mouvement de réislamisation. Ce mouvement ici n'est pas à base spirituelle, il n'implique pas un renouveau d'idéalisme, mais sourd au contraire la plupart du temps de sentiments qui, conscients ou non, s'inspirent des plus médiocres préoccupations de l'âme humaine. Le Berbère... a tendance, comme les arabisés

1 - Ouv. cité, et *Le Petit Parisien* du 12 septembre 1933.

2 - N° du 23 mars 1934 dans le leader article intitulé *La croisade contre la pensée au Maroc*, la *Presse arabe*, signé par El Ouazzani.

du bas pays, à voir dans ce pseudo-Islam la seule forteresse susceptible, croit-il, d'offrir une résistance à l'emprise européenne ¹. »

Cette hantise de la croisade serait-elle purement morbide à la façon d'une manie de la persécution ? Ne procède-t-elle pas au fond d'une vieille hostilité, inavouée, atavique, inspirée et partagée ? N'est-ce pas une persistance de la classique rivalité du Croissant et de la Croix ? Aux yeux d'un musulman puritain, traditionaliste, qui se souvient du passé, l'avancée des Français en terre d'Islam peut-elle être autre chose que la croisade, revenant d'un autre âge, reprise ou continuée et victorieuse ? C'est la raison pour laquelle le musulman méditerranéen, qui n'a pas oublié, se tient systématiquement sur la réserve :

« J'ai eu à administrer au cours de ma carrière, écrit M. Robert Randau ², des tribus algériennes et des tribus noires. Je dois reconnaître que j'ai rencontré beaucoup plus de gens compréhensifs chez les noirs que chez les berbères. Les Nigériens acceptent, l'Africain du nord refuse. »

Un artiste aussi délicat que M. Camille Mauclair, voyageant au Maroc, a éprouvé avec acuité ce sentiment de l'abîme entre lui, chrétien, et l'indigène mahométan.

« Dans chacun des êtres que je croise, note-t-il, ce n'est ni le costume ni la langue qui me donnent la sensation, obsédante à la fin, d'être un étranger. C'est cet incommunicable des âmes, ce mystère qui m'attire en eux [et qu'ils ne daignent même point constater en moi. Français, chrétien, je ne leur apparais, je le sens, que comme une forme vide, une ombre sans secret. Et une des impressions les plus vives que je garderai de ce voyage aura été d'avoir circulé parmi ces foules humaines sans avoir pu, au milieu d'elles, avoir le sentiment de l'humain. J'aurai été seul par la carence de toutes les liaisons possibles de l'esprit, seul parmi les statues vivantes que j'aurai admirées et qui ne m'auront même pas aperçu, dont les yeux, si brûlants pourtant, m'auront donné un froid glacial, le froid de la totale indifférence à laquelle j'eusse préféré la haine » ³.

L'indigène est-il l'unique responsable de cette impassibilité calculée, de cette apparente indifférence, de cette distance dissimulant l'hostilité ?

1 - *La Création marocaine*, p. 130. Sorte de loi de l'histoire : la résistance à l'assimilation étrangère cherche et trouve une défense efficace dans l'attachement à la religion nationale. Ainsi en Irlande, en Pologne, dans le Liban, au Monténégro, etc...

2 - *Les Compagnons du Jardin* ; passage cité dans *l'Afrique Française*, juin 1934, p. 351.

3 - *Les couleurs du Maroc*, Paris, 1933, p. 169.

L'Européen immigré, n'y a-t-il pas donné prétexte ou, du moins, a-t-il fait tout ce qu'il devait, tout ce qu'il pouvait pour combler le fossé et rapprocher les cœurs ? Un auteur anonyme qui, dans l'*Europe nouvelle*¹, a essayé d'analyser le *malaise marocain*, ne le pense pas. Il prétend même relever ce qu'il appelle de l'islamophobie jusque dans les sphères administratives.

« Une grande partie de la population française et européenne immigrée au Maroc, écrit-il, est gênée par la présence de l'Islam... Fait plus grave, une partie de l'administration française est animée de cette tendance. Sans l'avouer, elle considère comme un gain moral d'empiéter sur l'administration marocaine... Cette tendance s'est manifestée concrètement en atermoyant l'organisation d'une partie de l'administration indigène, en particulier la justice et l'enseignement »².

Qu'on le veuille ou non, que ce soit du fait des immigrés ou du fait des aborigènes, le vrai fossé qui les sépare les uns des autres est celui de la question religieuse. Tant qu'il ne sera pas comblé, d'une façon ou d'une autre, toute fusion restera dans l'ordre des chimères. Alors même que cette question ne vient pas en surface, elle reste entière, non entamée, sous-jacente à toutes les autres dans les profondeurs de l'âme. Un *roumi* peut être athée, il est suspect de christianisme puisqu'il n'est pas musulman. Il appartient à un milieu, à une culture, il mène un genre de vie qui le classe parmi les *Neçrani*.

C'est pourquoi la poursuite de l'assimilation, par des voies laïques comme par des voies religieuses, paraît à El-Meknassi plus nuisible qu'utile à la paix et à la coopération.

« La sagesse et l'expérience, écrit-il, montrent qu'entre peuples musulmans et peuples chrétiens, il faut se borner à chercher des formules d'une symbiose équitable et acceptée sans répugnance de part et d'autre »³.

1 - Numéro du 10 février 1934, p. 155.

2 - Mohammed Lyazidi signale une autre manifestation de cette tendance et s'en plaint avec amertume. Constatant que les quatre *aid* ou grandes fêtes musulmanes ne sont pas chômées dans les administrations de l'Empire chérifien « comme il est d'usage à l'occasion des fêtes françaises », il voit dans cette omission la preuve « de tout un programme dont le but est d'atténuer, dit-il, toute manifestation pouvant évoquer nos traditions nationales. Nous espérons, ajoute-t-il, que M. le Résident Ponsot saura détruire ce programme inspiré uniquement par des considérations machiavéliques... » (*La Volonté du Peuple*, 26 janvier 1934.)

3 - *L'Ordre Marocain* du 3 mars 1934.

Il faudrait tout d'abord, dans la mesure du possible, éviter que le fossé ne se creusât et ne s'élargit davantage. C'est le contraire, hélas ! que l'on constate.

Le creusement du fossé entre musulmans et chrétiens par l'exploitation des passions religieuses.

C'est un fait pénible à constater, indéniable néanmoins, et sur lequel il serait dangereux de fermer obstinément les yeux : les deux peuples, tout au moins dans les milieux de jeunes et d'intellectuels, ne cessent de s'écarter l'un de l'autre, grâce à une volonté arrêtée et concertée des nationalistes xénophobes et zélotes.

Ce fait est relevé par tous les observateurs, à quelque nuance de la pensée contemporaine qu'ils appartiennent. Personne ne lui a donné une expression plus énergique que M. Louis Massignon, professeur au Collège de France, dans un organe catholique ¹.

« Depuis trois ans, écrit-il avec tristesse, (à savoir depuis 1930), le mot d'ordre circule dans les milieux estudiantins à Paris, à Tunis, à Alger et à Fez, de creuser le fossé entre la nationalité française et la religion musulmane, de détruire toute possibilité de symbiose sociale entre eux et nous-mêmes, de contact physique durant les maladies — les malades musulmans vont être isolés des nôtres à l'hôpital municipal de Bobigny — et après la mort — incidents sanglants dans les cimetières tunisiens de Bizerte, Tunis et Monastir...

Ces musulmans déçus se concertent pour haïr la France, et, à travers la France, le rayonnement catholique du Christ. »

Même constatation à l'autre bord, chez les tenants de la Ligue de l'Enseignement, des Droits de l'Homme, de la Franc-Maçonnerie. Ici la notation du fait se nuance de dépit et d'agacement. Les Jeunes Marocains de Fez, en effet, avaient donné des gages à la laïcité, ce qui était tenu de ce côté pour une preuve de largeur d'esprit. Or, voici qu'à propos de l'éventualité, entrevue avant l'événement, de l'inhumation du maréchal Lyautey au Maroc, un de ces jeunes « intellectuels », Si Mohammed Lyazidi, a fait entendre dans la revue *Maghreb*, une véhémence protestation contre un projet de ce genre sous le prétexte spécial que le mausolée « sera, comme il convient, surmonté d'une croix et gardé par la statue du Christ ». Sépulture et emblèmes chrétiens ne peuvent que heurter les sentiments d'un puritain islamite, qui a hérité du judaïsme ces deux idées devenues authentiquement musul-

manes : l'impureté foncière de l'infidèle et l'abomination de toute image sacrée.

Devant ce réveil inattendu du vieux levain préislamique et de ce qu'il nomme un « cléricalisme extra-musulman », le *Cri Marocain* sursaute et s'échauffe ¹ :

« Nous avions jusqu'alors pensé de Lyazidi, écrit-il, qu'il était justement un de ces esprits évolués et affranchis sur lesquels il était possible de compter pour guider le Maroc vers les réformes heureuses. Nous nous sommes trompés ou sur le degré de civilisation de Lyazidi, ou sur sa sincérité. Reconnaissons notre erreur. »

Puis il entame le procès des Jeunes Marocains en général et celui de leur revue parisienne *Maghreb* :

« A côté de revendications justes et sensées, cette revue, patronnée pourtant par des hommes qui se donnent pour libéraux et qui se croient dans la tradition républicaine, verse dans le cléricalisme extra-musulman. Alors qu'elle devrait avoir pour ligne de conduite le rapprochement des élites, elle creuse des fossés entre races et croyances.

² Les petits jeunes gens qui y écrivent et qui ont mal digéré l'instruction acquise sur les bancs des écoles européennes ou européanisées, recherchent, avant tout, l'agitation et s'accrochent aux oripeaux religieux, pour grouper autour d'eux la clientèle des ignorants. C'est au nom de la religion musulmane, qu'ils disent en péril, qu'ils écrivent des articles venimeux, générateurs d'esprit de révolte, et non pas au nom des droits de l'homme violés trop ouvertement.

C'est ce qui fait notre désaccord avec le petit groupe des excités qui, à Fez et dans plusieurs villes du Maroc, font le plus grand mal à la cause indigène en la fondant sur le terrain religieux ³ ».

Enfin, se plaçant entre ces deux pôles de l'opinion, le sceptique mais sympathisant Louis Roubaud, écrit dans le *Petit Parisien* ³ :

« Au Maroc, l'élite mécontente agite le drapeau vert et veut, contre notre récente autorité, rallier le peuple sous le signe du Croissant. »

Ainsi, de quelque côté qu'ils nous reviennent, les échos de l'opinion nous rendent le même son. Tout le monde s'accorde à constater, chez les jeunes intellectuels du monde musulman spécialement, une sorte de frénésie chauvine, un état violent d'éréthisme nationaliste qui a pour effet d'exacerber la phobie traditionnelle du musulman contre le chrétien.

1 - Numéro du 31 mars 1934. Lire, à ce propos, Paul Marchenoir : *Monsieur Homais et l'Islam* dans l'*Ordre Marocain*, 14 avril 1934.

2 - Le *Cri Marocain* n'est pas suspect de tendresse pour l'Eglise. Relatant dans le même numéro la création à Safi d'une filiale de l'Union catholique du Maroc, il intitule son entrefilet : *Dans la bondieuserie*.

3 - Numéro du 14 janvier 1934. (Cf. l'*Action du Peuple*, 16 mars 1934.)

L. DE LACGER

C'est, de l'avis de tous, le recours au levier des passions religieuses pour provoquer le mécontentement et l'indignation du populaire à des fins politiques et nationales. On songe invinciblement aux excitations des Pharisiens zélotes de Palestine contre la domination romaine, qui aboutirent à l'insurrection de l'an 66 et à la terrible guerre juive. L'histoire a parfois de ces recommencements, *mutatis mutandis*. Il appartient aux hommes d'État d'en prévenir le retour.

Les Français sont-ils, en partie tout au moins, responsables de cette surexcitation récente? Les partis se renvoient la balle. Écoutons leurs réquisitoires plus ou moins inspirés par les passions partisans.

(A suivre.) Casablanca.

L. DE LACGER.